

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7473932901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.reussir-agri72.fr/annonces-legales/details/3552650>

Cette annonce a été mise en ligne le **24 septembre 2026** sur **Agri 72 Web**
Pour le département : **72 - SARTHE**

*SELARL A&S NOTAIRES, NOTAIRES ASSOCIES A
ANGERS (MAINE ET LOIRE) 29 BOULEVARD
CLEMENCEAU.*

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Célia GUSTIN KELKERMANS , Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « A&S Notaires » titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à ANGERS (Maine et Loire), 29 Boulevard Clémenceau, numéro CRPCEN 49005, le 14 septembre 2026, enregistré au SPFE MAINE ET LOIRE 4904P01 le 17 septembre 2026 , sous la Référence 2026 N 2812 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La dénomination sociale est : DENT'R

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la

réalisation de son activité.

Les fondateurs précisent que la raison d'être de la société est de favoriser des actions en commun basées sur la réalisation de l'objet social en se dotant des moyens nécessaires à leur accomplissement. Il s'agit d'assurer la pérennité de celle-ci à travers ces actions, ainsi qu'un rôle social pour ses tiers intervenants et socio-patrimonial pour ses membres.

Ils n'entendent pas préciser le détail de ces actions et leurs moyens, sauf à indiquer qu'elles se feront dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

Le siège social est fixé à : SABLE-SUR-SARTHE (72300), 1 rue de la Martinière Zone Tertiaire de la Martinière, route du Mans.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Thomas FOURRIER demeurant ANGERS (49000) 2 Avenue de Contades.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de LE MANS.

Pour avis Le notaire.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David CANTARERO
Directeur de Médialex

